

## L'utilisation thérapeutique du transfert et contre-transfert #1

Formatrice : Mariette Martel

Lieu : Autonommie Centre de Ressources pour Hommes

Formation : 21 heures (3 journées)

Dates : Vendredi 9 et samedi 10 avril et jeudi 27 mai 2010 de 9h à 17h

Participants : maximum 20 personnes

Coût : Membre 255\$ (frais d'inscription 75\$ + cours 150\$)

Non-membre 310 \$ (frais d'inscription 75\$ + cours 235\$)

Date limite d'inscription : vendredi le 26 février 2010

### Objectifs :

- approfondir les concepts de transfert et de contre-transfert
- en saisissant la portée tant dans le diagnostic que dans l'intervention
- habiliter les participants à la compétence interactive dans l'utilisation de ces réactions contre-transférentielles.

### Le phénomène transférentiel en thérapie :

- Éclairage des relations d'objet sur la compréhension du transfert.
- Le transfert vu comme la reproduction des impasses relationnelles des clients.
- Transfert névrotique et transfert plus régressif des états limites.
- Transfert et diagnostic structural de la personnalité.
- Réparation hâtive qui entrave la mise en place du transfert comme mode de reproduction.
- Qu'est-ce que suppose le travail avec le transfert ?
- Identification projective : savoir la détecter pour accéder à la pathologie du client.
- Cycle de reproduction, reconnaissance et réparation.

### Le phénomène contre-transférentiel :

- Les 3 compétences exigées du thérapeute : réflexive, affective et interactive
- Double rôle que tient le thérapeute dans l'utilisation de son contre-transfert
- Contre-transfert et empathie à l'œuvre
- Aspects diagnostiques du contre-transfert
- Passages à l'acte contre-transférentiels
- Contre-transfert et identification introjective

### Outils et modalités :

- Exposés théoriques, exercices et pratiques à partir des difficultés rencontrées par les participants avec leurs clients difficiles.
- Grilles de réflexions inter-sessions et lectures.
- Illustrations de la pratique du formateur.

## Modalités

Inscrivez-vous rapidement, cela nous permet d'aviser les formateurs quant au nombre et à la viabilité de l'atelier.

**Veillez noter que les frais d'inscription sont non remboursables après le 12 février 2010 et ils sont requis pour confirmer votre participation. Veillez inscrire le titre de l'atelier ainsi que les dates de l'activité sur vos chèques.**

**Le solde doit être remis par chèque postdaté en date du premier jour de l'atelier, libellé au nom de la SQPP et posté avec le dépôt et le formulaire d'inscription.**

L'activité sera confirmée par courriel ou téléphone de 7 à 14 jours avant le début de l'activité.

SQPP

Casier postal 68,

Succursale Ahuntsic

Montréal, (QC) H3L 3N5

Tél. : (514) 990-3403

Courriel : info@sqpp.org

Veillez noter que la priorité sera donnée aux membres de la SQPP.

## Inscription

### *L'utilisation thérapeutique du transfert et contre-transfert # 1*

**je suis membre** de la SQPP

mes frais d'inscription sont de 75\$

(chèque ci-joint daté du 12 février 2010)

mon solde à payer par chèque est de 150\$

(chèque ci-joint daté du 9 avril 2010)

pour un **total de 225\$**

**je ne suis pas membre** de la SQPP

mes frais d'inscription sont de 75\$

(chèque ci-joint daté du 12 février 2010)

mon solde à payer par chèque est de 235\$

(chèque ci-joint daté du 9 avril 2010)

pour un **total de 310\$**

**J'inclus mes deux chèques** à l'ordre de la SQPP à ce formulaire.

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

**Si vous n'êtes pas membre de la SQPP :**

Titre professionnel: \_\_\_\_\_

Ordre ou association professionnelle : \_\_\_\_\_

**Lieu de formation :** Autonommie  
1575, 3<sup>ème</sup> avenue  
Québec, G1L 2Y4  
Tél. : (418) 648-6480

## Atelier sur l'éthique et la déontologie

Formateurs : Jacques Moïse, Andrée Thauvette Poupart

Formation : 6 heures

Lieu : Autonomie Centre de Ressources pour Hommes

Date : Vendredi, 7 mai 2010, de 9h30 à 16h30

Coût : Membre 60\$ (frais d'inscription 15\$ + cours 45\$)  
Non-membre 80 \$ (frais d'inscription 20\$ + cours 60\$)

Date limite d'inscription : vendredi le 19 mars 2010

Dans la perspective de l'adoption de la loi encadrant la psychothérapie, la SQPP entend offrir à ses membres une journée de formation avec atelier de travail sur l'éthique, la déontologie et la tenue de dossier.

### Objectifs spécifiques :

- Relever les points signifiants reliés à l'éthique de la psychothérapie.
- Développer nos façons de faire au niveau de la gestion de nos dossiers.
- Regard sur nos questionnements quant à des situations rencontrées dans notre pratique.

### Déroulement de la journée :

9h30 Animation : Jacques Moïse  
- Déontologie  
- Tenue de dossier  
- Inspection professionnelle

12h00 - 13h30 Dîner

13h30 - 16h30 Animation: Andrée Thauvette Poupart  
- Travail en atelier

## Modalités

Inscrivez-vous rapidement, cela nous permet d'aviser les formateurs quant au nombre et à la viabilité de l'atelier.

**Veillez noter que les frais d'inscription sont non remboursables après le 19 mars 2010 et ils sont requis pour confirmer votre participation. Veuillez inscrire le titre de l'atelier ainsi que les dates de l'activité sur vos chèques.**

**Le solde doit être remis par chèque postdaté en date du premier jour de l'atelier, libellé au nom de la SQPP et posté avec le dépôt et le formulaire d'inscription.**

L'activité sera confirmée par courriel ou téléphone de 7 à 14 jours avant le début de l'activité.

SQPP  
Casier postal 68,  
Succursale Ahuntsic  
Montréal, (QC) H3L 3N5  
Tél. : (514) 990-3403  
Courriel : info@sqpp.org

Veillez noter que la priorité sera donnée aux membres de la SQPP.

## Inscription

### Atelier sur l'éthique et la déontologie

- je suis membre** de la SQPP  
mes frais d'inscription sont de 15\$  
(chèque ci-joint daté du 19 mars 2010)  
mon solde à payer par chèque est de 45\$  
(chèque ci-joint daté du 7 mai 2010)  
pour un **total de 60\$**
- je ne suis pas membre** de la SQPP  
mes frais d'inscription sont de 20\$  
(chèque ci-joint daté du 19 mars 2010)  
mon solde à payer par chèque est de 60\$  
(chèque ci-joint daté du 7 mai 2010)  
pour un **total de 80\$**
- J'inclus mes deux chèques** à l'ordre de la SQPP à ce formulaire.

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

### Si vous n'êtes pas membre de la SQPP :

Titre professionnel: \_\_\_\_\_

Ordre ou association professionnelle : \_\_\_\_\_

**Lieu de formation** : Autonomie  
1575, 3ème avenue  
Québec, G1L 2Y4  
Tél. : (418) 648-6480